

Le Mémo de la Table

9 novembre 2017

Édito

**DÉBUT DE LA CAMPAGNE CA\$\$\$H - COMMUNAUTAIRE AUTONOME
EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - HAUSSEZ LE FINANCEMENT! ... ET FIN DE LA
CAMPAGNE JE TIENS À MA COMMUNAUTÉ > JE SOUTIENS LE COMMUNAUTAIRE**

De 2012 à 2017, la Table et ses 43 membres ont joué un rôle majeur dans la campagne Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire et sa fin n'a pas été vécue de gaieté de cœur.

Devant l'ampleur des gains encore à faire pour améliorer la situation des groupes communautaires en santé services sociaux, la Table et de ses regroupements membres ont choisi de poursuivre le travail, mais en se donnant de nouveaux outils.

Cette intention a mené au lancement de la campagne CA\$\$\$H (Communautaire autonome en santé et services sociaux – Haussez le financement) le 17 octobre 2017. La campagne renouvelée porte des revendications visant spécifiquement l'amélioration substantielle du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et de son financement.

Un tout nouveau plan d'action a été élaboré pour 2017-2019 (format word et format pdf). Il contient des actions à réaliser par les groupes de base et d'autres à réaliser par

les regroupements provinciaux et par la Table : détermination et efficacité sont au cœur de notre plan ! La participation de tous en assurera le succès en vue de faire des gains d'ici les prochaines élections.

Sous la coordination unique de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, la campagne CA\$\$\$H prend donc le relais de Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire. Croyant en la complémentarité des luttes et des stratégies, la campagne CA\$\$\$H sera

réalisée en tenant compte de la campagne Engagez-vous pour le communautaire, qui elle porte sur tout le mouvement de l'action communautaire autonome, dont les OCASSS font partie (3 000 sur 4 000 groupes). La Table est d'ailleurs une membre active du comité de coordination de la campagne Engagez-vous pour le communautaire.

Pour informations : www.facebook.com/campagneCASSSH
et <http://trpocb.org/campagneCasssh>



La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est formée de 43 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs. L'équipe de la Table est composée de Mercédez Roberge, coordonnatrice et Alexandra Pierre, responsable de communications et de dossiers.

CONTENU DE CE MÉMO

- Édito. Fin de Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire et ... début de la campagne CA\$\$\$H (Communautaire autonome en santé et services sociaux – Haussez le financement)
- Engagez-vous pour le communautaire : des moments historiques !
- Main rouge : nouvelle campagne
- Guide personnel de Gestion autonome de la médication en santé mentale
- Chat-écoute, pour prévenir la détresse
- Les défis de l'action communautaire pour aînés au Québec
- Bientôt sur vos écrans : Consultation du MSSS sur la Brochure
- Chaîne de solidarité
- 12 jours d'action contre les violences envers les femmes
- La couleur contre la douleur
- Nouvelle ministre et nouveau commissaire au lobbyisme
- Défendre le droit d'association pour continuer d'exister
- 8 décembre : rencontre de formation et de mobilisation sur le droit d'association
- Défendre le droit collectif d'association pour exercer la démocratie
- Campagne « Mon OSBL n'est pas un lobby »
- Semaine nationale de l'action communautaire autonome
- Le racisme systémique... Parlons-en!
- Pour aller plus loin ...

Engagez-vous pour le communautaire DES MOMENTS HISTORIQUES !

4 000 personnes étaient attendues à Québec pour la grande manifestation et la chaîne humaine du 27 septembre : au décompte final, nous étions plus de 5 000 personnes en provenance de toutes les régions du Québec pour réclamer au gouvernement des engagements pour le mouvement communautaire autonome et la justice sociale!



Cette manifestation nationale, l'une des plus grandes de l'histoire du mouvement communautaire autonome, restera longtemps graver dans nos mémoires et dans nos cœurs!

Au terme d'une marche de 2 km, c'est au coude à coude que les manifestantEs ont encerclé l'Assemblée nationale, en symbole de leur solidarité. Un grand moment rempli d'émotions, d'énergie et de passion!

Pour une revue de presse et pour des photos de la manifestation: <http://bit.ly/2zm0HuR>.

Prochaines étapes : Pétition nationale et consultation

Les signatures de la pétition s'accumulent, mais le rythme demeure lent. À ce jour, nous en sommes à moins de 3000 signatures, ce qui est bien loin de notre objectif!

Changement - Prolongation de la période de signature : Pour des raisons stratégiques, la mise en ligne de la pétition

électronique sera faite le 13 novembre 2017 et le dépôt, le 7 février 2018. D'ici là, faites circuler la version papier et soyez à l'affût des occasions de la faire signer. Redoublons d'ardeur afin d'atteindre notre objectif de 65 000 signatures!

Pour télécharger la pétition : <http://bit.ly/2AnOvtt>

Consultation sur la grève/fermeture/interruption des services réguliers du communautaire

Depuis juin, les organismes de toutes les régions sont invités à réfléchir au déclenchement d'un mouvement de grève/fermeture/interruption des activités du communautaire.



Pour télécharger le guide d'Engagez-vous pour faciliter la consultation de vos instances : <http://bit.ly/2wfVEJZ>.

MAIN ROUGE

NOUVELLE CAMPAGNE «VISER LA JUSTICE SOCIALE»

Près de 700 membres de groupes communautaires et populaires, de syndicats de l'enseignement, de la fonction publique, de la santé et services sociaux, du secteur privé, des groupes de femmes, des familles et d'autres militantes et militants alliés venus des 4 coins du Québec ont marché côte à côte dans le quartier Villeray le 28 octobre dernier.



À l'appel de la Coalition Main rouge, ils et elles ont revendiqué que le gouvernement québécois réinvestisse massivement dans les services publics, les programmes sociaux et l'action communautaire autonome, menacés par des années de sous-financement et de compressions. Pour bien illustrer les besoins criants et la nécessité d'une meilleure répartition de la richesse, des sacs d'écus ont été déposés, par des personnes personnifiant Robin des bois, devant CLSC, écoles publiques, CPE, coopératives d'habitation et centre communautaire se trouvant sur leur parcours. Des discours percutants y ont

d'ailleurs été prononcés. Cette manifestation était la première de la nouvelle campagne "Viser la justice sociale" (<http://nonauxhausses.org/viserlajusticesociale/>).

Pour consulter la revue de presse : <http://bit.ly/2A5mNld>

Pour voir les Robins des bois en action et en photo : <http://bit.ly/2A5mNld>

Matériel de campagne

Toujours dans le cadre de cette campagne, une formation a été développée par le comité éducation populaire de Main rouge. Elle peut autant se donner sur 2 heures que sur une journée. L'ensemble du matériel est disponible pour organiser des ateliers dans vos milieux: <http://nonauxhausses.org/viserlajusticesociale/> (au bas de la page), tout comme le visuel de la campagne (affiche couleur, bandeau et image de profil Facebook, etc.)



Les affiches couleur imprimées ont été distribuées, mais il reste encore des brochures couleur de présentation de notre nouvelle campagne (format dépliant, 8 pages). Pour en recevoir : info@nonauxhausses.org.

GUIDE PERSONNEL DE GESTION AUTONOME DE LA MÉDICATION EN SANTÉ MENTALE

Le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ), l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) - deux membres de la Table - et l'Équipe de recherche et d'action en santé mentale et culture (ÉRASME) ont produit un guide pour un usage éclairé des médicaments en santé mentale. Ils souhaitent pallier le manque d'informations reçues par les personnes qui consomment des médicaments psychotropes et prévenir les arrêts brusques et dangereux de médication.



Mon guide personnel

GESTION AUTONOME DE LA MÉDICATION EN SANTÉ MENTALE

- Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec RRASMQ
- Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec AGIDD-SMQ
- Équipe de recherche et d'action en santé mentale et culture ÉRASME

Le guide est ancré dans la réalité des personnes qui prennent une médication en santé mentale.

Il leur permet de s'interroger sur le rôle de la médication dans leur vie et d'établir des liens entre leur état de santé, leur environnement, leurs désirs, leurs besoins et le respect de leurs droits.

Les informations, les réflexions et les outils du guide amènent les personnes à faire des choix libres et éclairés concernant leur médication. Ce choix peut inclure la

diminution ou l'arrêt de la médication, en ayant recours à une méthode progressive et sécuritaire de sevrage pour minimiser les effets de ce dernier.

Le guide est gratuit pour les personnes qui ont une médication en santé mentale et pour les organismes membres du RRASMQ et de l'AGIDD-SMQ. Il est vendu 5\$ pour les autres organismes communautaires et 10\$ pour le public et les autres organisations.

Pour le commander : <http://bit.ly/guideGAM>

CHAT-ÉCOUTE, PRÉVENIR LA DÉTRESSE

L'Association des centres d'écoute du Québec (ACETDQ) annonce un nouveau service de clavardage. Le service veut particulièrement rejoindre les 18 ans et plus qui traversent des périodes difficiles et ne veulent pas, pour le moment, parler à un aidant directement.



Ce nouveau moyen vise à établir un pont de communication adapté aux personnes qui tendent à s'isoler et ainsi prévenir la détresse.

Dès le 16 octobre, des écoutants d'expérience seront disponibles par clavardage, du lundi au jeudi de 18h00 à 22h00.

Pour accéder au chat : <http://bit.ly/2AeieV9>.

LES DÉFIS DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR AÎNÉES

L'Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA) a produit 7 capsules thématiques, en format de court métrage documentaire, sur les aînés et le communautaire.

Ces capsules veulent provoquer la réflexion et inspirer les organismes communautaires pour aînés dans leur recherche de pistes de travail pour répondre aux besoins de ces personnes. La série propose des approches et des outils, que chaque centre pourra adapter à son contexte et à sa réalité.

Pour visionner les 7 capsules : <http://bit.ly/2zUGbAA>.



BIENTÔT SUR VOS ÉCRANS

CONSULTATION DU MSSS SUR LA BROCHURE PSOC

Les détails doivent être confirmés dans les prochains jours, mais le Ministère de la Santé et des Services sociaux s'apprête à lancer une consultation sur le contenu de la prochaine Brochure du PSOC.

Il s'agit de la suite des travaux du Groupe de travail sur l'amélioration continue du PSOC auxquels la Table et la CTROC participaient jusqu'à ce que le MSSS y mette fin.

d'ailleurs transmis ses propositions d'améliorations cet été, notamment sur les typologies.

Cependant, nous ne connaissons l'ampleur des modifications prévues par le MSSS que lorsque la Brochure soumise à la consultation sera mise en ligne en novembre. Une consultation doit ensuite se dérouler jusqu'à la fin mars 2018.

La Table et la CTROC se rencontreront pour étudier ce document dès qu'il sera mis en ligne pour ensuite partager le résultat de leurs analyses avec les groupes.



Mais dans l'intervalle, les groupes sont invités à attendre de recevoir plus d'informations de notre part avant de répondre à la consultation.

Notez que rien ne change au PSOC pour cette année (pour le meilleur et pour le pire). Quant à la Convention, nous avons appris qu'elle serait prolongée pour pouvoir ensuite s'arrimer à la nouvelle Brochure (durée indéterminée pour l'instant).

N'ayant pas été revue depuis longtemps, la Brochure du PSOC a besoin de plusieurs améliorations. La Table a

LA COULEUR CONTRE LA DOULEUR

C'est dans le cadre des 12 jours d'actions contre la violence faite aux femmes et pour une 9e année consécutive, le Collectif des Artistes de cœur s'associe à la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes pour une expo-vente de tableaux. Une partie des profits sera versée à la fédération afin de soutenir les femmes et les enfants violentés qui trouvent refuge dans une maison d'hébergement.

Les 500 tableaux qui y seront exposés auront un format 10 x 10 pouces et seront offerts au coût unique (et magique!) de 100 \$. Debbie Lynch-White, porte-parole officielle de l'événement sera présente au vernissage !

Du 22 au 26 novembre 2017 au centre multifonctionnel de St- Lambert, 81, rue Hooper St-Lambert.



Pour plus d'infos: <http://artistesdecoeur.com/evenement/>.

NOUVELLE MINISTRE ET NOUVEAU COMMISSAIRE AU LOBBYISME

Suite au remaniement ministériel du 11 octobre dernier, Kathleen Weil est devenue ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, en remplacement de Rita de Santis.

Le 17 octobre l'Assemblée nationale a nommé un nouveau Commissaire au lobbyisme, soit Me Jean-François Routhier. Ce changement fait suite au départ à la retraite de Me

Québec 

François Casgrain, qui était en poste depuis 2009.

Pour en savoir plus: <http://www.commissairelobby.qc.ca/commissaire/lecommissaire>.

Au nom du Groupe des organisations opposées à l'assujettissement de tous les OSBL à la loi sur le lobbyisme, la Table a transmis des lettres à la ministre Weil et au commissaire Routhier, afin de les rencontrer.

INTERVENTIONS DE LA TABLE POUR DÉFENDRE LE DROIT D'ASSOCIATION : LES PLUS RÉCENTES ET LES PROCHAINES

DÉFENDRE LE DROIT D'ASSOCIATION POUR CONTINUER D'EXISTER

Si vous lisez ce Mémo, c'est que vous êtes en contact, sans doute quotidiennement, avec diverses formes du droit d'association. Vous fréquentez un organisme communautaire autonome ou y travaillez? Vous militez pour une cause? Vous êtes membre d'un groupe, d'une association professionnelle ou d'un syndicat? Bienvenue dans le club le plus ouvert qui soit!

Le droit d'association est tellement au cœur de nos vies, qu'on peut en oublier qu'il s'agit d'un droit reconnu, par la Charte canadienne des droits et libertés (article 2d) comme par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (article 22) dont voici un extrait :

1. Toute personne a le droit de s'associer librement avec d'autres, y compris le droit de constituer des syndicats et d'y adhérer pour la protection de ses intérêts.
2. L'exercice de ce droit ne peut faire l'objet que des seules restrictions prévues par la loi et qui sont nécessaires dans une société démocratique, dans l'intérêt de la sécurité nationale, de la sûreté publique, de l'ordre public, ou pour protéger la santé ou la moralité publique ou les droits et les libertés d'autrui.

Pour pouvoir exercer son droit individuel d'association, il faut donc non seulement que les lieux pour se regrouper existent,

mais il faut que l'État ne compromette pas leur existence et leur développement. Notre premier réflexe est d'imaginer que les limites au droit d'association c'est l'affaire de pays non démocratiques ... qui interdisent les manifestations ...et emprisonnent les responsables d'organisations. Bien entendu, notre situation n'est pas comparable à celle où des militantes et des militants sont en danger de mort, mais ici aussi le droit d'association peut être compromis.



Le Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association, Maina Kiai, dit notamment que le droit d'association est « un précieux indicateur de la mesure dans laquelle un État respecte la jouissance de nombreux autres droits de l'homme. »

Le droit d'association ne peut être limité sans motif valable. L'État doit non seulement nous laisser libres de nous réunir, mais il doit aussi nous faciliter la tâche! Rien de moins.

Pour lire l'article complet « Le droit d'association: un droit collectif à défendre » paru dans le Bulletin de liaison de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) : <http://bit.ly/2hfb2UO>.

8 DÉCEMBRE: RENCONTRE DE FORMATION ET DE MOBILISATION SUR LE DROIT D'ASSOCIATION

La Ligue des droits et libertés (LDL), la Table des regroupements provinciaux et organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) et le Service aux collectivités de l'UQAM (SAC-UQAM) ont publié une recherche-action faisant état des sérieuses entraves imposées par l'État au droit collectif d'association des OSBL.

Intitulée La surveillance et le contrôle technocratique des organismes sans but lucratif (OSBL) : un enjeu de droits collectifs (à lire sur <http://bit.ly/RapportOsblDroitsCollectifs>)

Elle sera lancée le vendredi 8 décembre 2017, de 13h à 16h30, salle DR-200, pavillon Athanase-David, UQAM.

Pour les organisations qui y participeront, la rencontre sera l'occasion de s'approprier et d'échanger sur les éléments proposés pour soutenir la défense du droit d'association, essentiel lorsqu'il s'agit de défendre tous les autres droits humains.

Pour s'inscrire : info@liguedesdroits.ca (événement gratuit) • Événement Facebook : <http://bit.ly/2zr7kOI>.

Pour participer via une Web diffusion : <https://uqam.zoom.us/j/432379334>

INTERVENTIONS DE LA TABLE POUR DÉFENDRE LE DROIT D'ASSOCIATION : LES PLUS RÉCENTES ET LES PROCHAINES

DÉFENDRE LE DROIT COLLECTIF D'ASSOCIATION POUR EXERCER LA DÉMOCRATIE : LE CAS DE LA CAMPAGNE «MON OSBL N'EST PAS UN LOBBY»

Dans le cadre de la conférence « Favoriser un environnement porteur pour la société civile : démocratie et dissidence », tenue le 20 octobre, la coordonnatrice de la Table a fait partie d'un panel intitulé « Le Canada favorise-t-il l'environnement porteur de sa société civile? ». Elle y a présenté le cas de la campagne « Mon OSBL n'est pas un lobby » comme exemple d'une action de défense du droit collectif d'association pour exercer la démocratie.

La conférence de clôture a notamment mis en lumière les dangers que courent les personnes qui travaillent et militent pour des organisations dans de nombreux pays. Des gens risquent leur vie en travaillant à protéger celle des autres.

Les présentations de la journée sont disponibles sur <http://bit.ly/2hixJHl>.

CAMPAGNE « MON OSBL N'EST PAS UN LOBBY »

La 8e rencontre de stratégie du Groupe des organisations opposées à l'assujettissement de tous les OSBL à la loi sur le lobbyisme a réuni une vingtaine d'organisations le 12 septembre dernier. Ces organisations ont alors partagé leurs analyses de la conjoncture, notamment sur les suites possibles du projet de loi 56 (PL56). Rappelons que ce projet de loi suggère de modifier l'actuelle Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme en l'appliquant à tous les organismes sans but lucratif (OSBL*), ce à quoi s'oppose la Table ainsi qu'un très large mouvement d'OSBL dont le mouvement de l'action communautaire autonome.

Une nouvelle action : « Ça suffit l'acharnement : mon OSBL n'est pas un lobby! »

Depuis 2002, les OSBL du Québec ont dû se défendre contre trois tentatives pour les assimiler à des lobbyistes. Puisque rien n'annonce encore la fin de ces tentatives, les actions de la campagne « Mon OSBL n'est pas un lobby » doivent se poursuivre.

Tous les groupes communautaires et tous les OSBL sont invités à transmettre la carte « Ça suffit l'acharnement : mon OSBL n'est pas un lobby! » lors de toute rencontre ou conversation avec des personnes élues, des fonctionnaires ou du personnel politique. Qu'elles soient de l'Assemblée nationale, de municipalités ou d'organisations gouvernementales et paragouvernementales, ces personnes sont des « titulaires de charges publiques », au sens de la Loi sur le lobbyisme, et nous voulons les sensibiliser aux conséquences du PL56

Le contenu de la carte vise à ce que les titulaires de charges publiques prennent conscience que le PL56 nous empêcherait de communiquer avec eux, en plus de mettre à risque notre existence et nos pratiques citoyennes. Il faut en finir avec cette saga qui attaque le droit d'association et la liberté d'expression.

L'utilisation est simple : imprimez la carte et présentez-la dans toute rencontre avec du personnel politique et administratif de l'État (titulaires de charges publiques). Pour un effet maximum, transmettez-leur avant même d'aborder le sujet prévu pour la rencontre (une version pour courriel est aussi disponible, pour accompagner un échange téléphonique ou par courriel).

Carte à transmettre : <http://bit.ly/2hkGu4d>

Fichier à joindre à vos messages courriels ou suite à une discussion téléphonique : <http://bit.ly/2yFfDOW>.

• Merci au groupe Parrainage civique de l'Est de l'île de Montréal (PCEIM) pour le montage graphique •

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (RQ-ACA) SEMNAINE NATIONALE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

Le 25 octobre, de nombreux membres du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), dont la Table, ont pris part à des rencontres avec des éluEs des 4 partis siégeant à l'Assemblée nationale. Ces rencontres ont permis de présenter les résultats d'un sondage effectué dans le cadre de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome 2017.

Le sondage mettant notamment en valeur l'appui de la population envers les groupes. Le gouvernement devrait y voir qu'il a tout à gagner en soutenant adéquatement le mouvement de l'action communautaire autonome !

Pour consulter les résultats du sondage : <http://bit.ly/2yxxUp2>.



Fiches d'information sur le monde municipal

En ce lendemain des élections municipales, vous aurez certainement à prendre contact avec vos nouveaux et nouvelles éluEs afin de leur faire connaître votre organisme et vos préoccupations.

Avec le nouveau plan de lutte contre la pauvreté qui s'en vient et l'autonomie accrue des municipalités en matière de développement social, les organismes communautaires seront amenés à travailler de plus en plus étroitement avec les municipalités. Pourtant, celles-ci ont souvent de la difficulté à faire la différence entre un OSBL et un organisme d'action communautaire autonome. Cette méconnaissance de notre travail amène parfois des politiques et des ententes qui ne respectent pas notre autonomie ou nos pratiques.

Le RQ-ACA a préparé une série de trois fiches d'information, afin d'aider les organismes à démystifier, avec leur municipalité, la nature des organismes d'ACA et les avantages de faire pleinement confiance aux gens de la communauté pour trouver des solutions adaptées aux problèmes sociaux présents sur leur territoire.

- Fiche 1 « Les municipalités : pourquoi s'en préoccuper? »: <http://bit.ly/2ile3cl>.
- Fiche 2 « Les municipalités : comment nous distinguer? »: <http://bit.ly/2zoZMMP>.
- Fiche « Les municipalités : à quelle porte cogner? »: <http://bit.ly/2ilp3XQ>.

Télécharger les 3 fiches en format Word: <http://bit.ly/2ykr4jE>.

LE RACISME SYSTÉMIQUE... PARLONS-EN!

En septembre, la Ligue des droits et liberté a publié une nouvelle brochure « Le racisme systémique... Parlons-en! ».

Cet outil de sensibilisation vise à contribuer à la réflexion sur le racisme systémique et faire connaître des perspectives de luttes pour le combattre. Il propose des réponses à des questions que de nombreuses personnes se posent: Parler de racisme systémique, est-ce dire que l'ensemble des QuébécoisEs sont racistes? Pourquoi parle-t-on encore de

racismes aujourd'hui? Si les races n'existent pas, peut-on parler de racisme? Qu'est-ce que le privilège blanc? Peut-on avoir des comportements racistes sans le savoir? En quoi le racisme, direct ou systémique, porte-t-il atteinte aux droits? Que pouvons-nous faire?

À lire et à faire circuler ! <http://bit.ly/2gQbDbE>.



Cette nouvelle section du Mémo vous propose des textes pour approfondir la réflexion ou vous fournir des arguments sur certains sujets d'intérêts.

#moiaussi

Alors que le mouvement #moiaussi grandit et ne cesse de démontrer l'ampleur du problème du harcèlement sexuel, le Devoir consacre un texte sur l'impact d'un tel mouvement: <http://bit.ly/2yEoQ0Y>.

«La différence avec la vague de #AgressionsNon-Dénoncées de 2014, c'est « qu'il y a aujourd'hui des [agresseurs présumés] qui tombent. Ils sont nommés ; ils voient leur carrière atteinte ; pour eux, il y a des conséquences directes, et immédiates, qui ne seraient pas arrivées en passant par le système judiciaire. Des histoires qui se passent bien en cour pour des femmes et des victimes qui ont dénoncé, il n'y en a pas ! Si vous en trouvez, ce sont des exceptions qui confirment la règle ».

Chantal Arousseau, professeure au Département de communications sociales de l'UQAM

Violences obstétricales

Les violences obstétricales - césariennes imposées, procédures et médicaments non nécessaires, déshumanisation et médicalisation de l'accouchement, etc. - sont courantes, mais peu discutées. L'émission de radio Médium Large (Radio Canada) rencontre Mme Fontaine et Ariane Métellus pour discuter de la question du consentement ainsi que de l'intégrité physique et mentale des femmes durant l'expérience de l'accouchement.

Pour les écouter : <http://bit.ly/2xGJYAZ>.

«La violence obstétricale, c'est de voir l'accouchement comme un acte médical et non comme un événement humain».

Lorraine Fontaine du Regroupement Naissance-Renaissance, un membre de la Table

Crise dans les domaines de l'intervention sociale

Cette lettre ouverte, signée par plus de 100 personnes, expose leur réflexion sur l'impact du néo-libéralisme sur les métiers d'interventions. Devant la conformité, le contrôle social et la bureaucratisation de l'intervention, le collectif appelle à une lutte collective de toutes celles et ceux qui travaillent dans le domaine : <http://bit.ly/2xFhJCs>.

« Toutes ces souffrances sociales sont trop souvent intériorisées et attribuées à des vulnérabilités individuelles. Pour les intervenants venant à leur rencontre, ne pas tendre vers l'homogénéisation de tous devient une posture subversive. Car le risque plane toujours, de panser seulement les écorchures et de tomber dans un rôle de 'police du psychique' au service du contrôle social et de la norme ».

Appel pour un collectif mobilisé (ACM)

Lutte au racisme systémique : quelles suites ?

Suite à l'annulation de la Consultation contre la discrimination et le racisme systémiques, des groupes sociaux veulent continuer à discuter de cette question difficile. Les secteurs de l'éducation, du logement, de la santé, de la sécurité publique, de la culture, etc. sont touchés par certaines pratiques et politiques qui reproduisent les inégalités raciales. <http://bit.ly/2gQjC8J>.

« [Le] gouvernement commet deux erreurs graves. D'une part, il confond personne racisée et personne immigrante. D'autre part, il considère les personnes racisées comme une simple ressource pour un marché du travail en pénurie de main-d'œuvre. Exit les droits en tant que travailleurs ; l'éducation, la santé, les services sociaux et le logement ; la justice et la sécurité publique ; la culture et les médias. En faisant l'impasse sur ces dimensions initialement prévues dans la consultation, le gouvernement montre qu'il ne considère pas les Québécois que l'on racise comme des citoyens à part entière ».

Co-initiateurs de la Coalition pour l'égalité et contre le racisme